



Lycée de l'horticulture
et du paysage
du pays de Brive

BAC PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Cette formation est un cursus d'une durée de 3 ans.
La seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt
représente la première année de ce cursus.

Le diplôme de baccalauréat professionnel Aménagements
Paysagers a une finalité d'insertion professionnelle vers
un emploi de salarié qualifié dans le secteur des travaux
paysagers, de la création et de l'entretien des parcs et jardins.
(entreprises, service Espaces verts des collectivités, ...).

FORMATION AU LYCÉE

Elle se déroule sur 3 années scolaires de 30 heures
de cours (en moyenne) réparties équitablement entre
enseignement général et enseignement professionnel.

- Matières professionnelles étudiées : Connaissance
et usages du végétal, écologie, agronomie, techniques
d'entretien des espaces, constructions paysagères,
gestion et organisation d'un chantier, maintenance
des matériels, économie de la filière...



L'ADMISSION

L'admission s'effectue à l'issue
de la classe de 3^{ème}.
C'est le collège d'origine qui
assure la demande d'inscription.
Par dérogation, les élèves issus
de 2^{nde} générale peuvent
également intégrer la classe
de 1^{ère} professionnelle.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

A l'issue du bac pro, les jeunes
entrent prioritairement sur
le marché du travail.
Ils peuvent également,
sous réserve d'admission
par l'établissement d'accueil,
poursuivre vers des études
supérieures courtes proposées
par l'établissement, notamment
en BTSA et principalement dans
la spécialité Aménagements
Paysagers.



- 2 heures par semaine sont consacrées aux Enseignements à l'Initiative de l'Établissement. Selon ses centres d'intérêts et motivations, l'élève choisit parmi les modules proposés : Méthodologie pour la préparation de l'examen, Sauveteur Secouriste au Travail, conduite d'engins, multiplication des végétaux...
- 1 semaine par an de projet École/Entreprise.
- Stage collectif Santé et développement durable (*exemples de thèmes : jardiner autrement, les enjeux de l'eau à l'échelle de l'établissement, la place de l'abeille dans l'aménagement paysager...*).
- Options possibles : sections sportives garçons et filles football et rugby, art floral, art nature.
- Unités facultatives : période en milieu professionnel au sein d'un pays de l'UE et engagement citoyen.

■ STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur les 3 ans, la formation compte 21 semaines de stage en entreprise ou en service Espaces verts de collectivités, dont 13 semaines sont prises sur la scolarité.



■ EXAMENS

- 50% en contrôle en cours de formation.
- 50% en épreuves terminales.